



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Processus Multilatéral de l'Examen par les Pairs

Côte d'Ivoire

Belém
15 novembre 2025

Présenté par
KOUADIO Kumassi Philippe
Coordonnateur BTR

PLAN DE L'EXPOSE

I- Description de la CDN

II- Progrès dans la mise en œuvre de la CDN

III- Politiques, Mesures et actions d'atténuation, qui soutiennent la mise en œuvre de la CDN, y compris les derniers développements

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

V- Besoins de renforcement de capacités en matière de reporting

I- Description de la CDN

La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée de la Côte d'Ivoire (CDN 2.0) a été soumise à la CCNUCC en mars 2022 portant sur la période 2022 à 2030.

Objectifs d'atténuation

Elle couvre les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la foresterie et des déchets pour l'atténuation, en ciblant les gaz CO₂, CH₄ et N₂O.

- **Réduction des émissions de GES par rapport à un scenario de référence (BAU) :**
 - ✓ **30.41 %** d'ici 2030 en scénario inconditionnel (sans appui international supplémentaire).
 - ✓ **98.95 %** d'ici 2030 en scénario conditionnel (avec appui international en financement, technologies et renforcement des capacités).
- **Secteurs prioritaires :**
 - ✓ **Energie** : Accroître la part des sources d'énergie renouvelable jusqu'à atteindre **45%** de la production énergétique (**39%** des capacités installées de production électrique)
 - ✓ **Forêts et utilisation des terres** : Accroître la superficie forestière nationale pour atteindre un taux de couverture équivalant à **20%** du territoire
 - ✓ **Déchets** : Atteindre un taux de **100%** de mise en décharges contrôlées pour l'ensemble des déchets collectés.

I- Description de la CDN

Objectifs d'adaptation

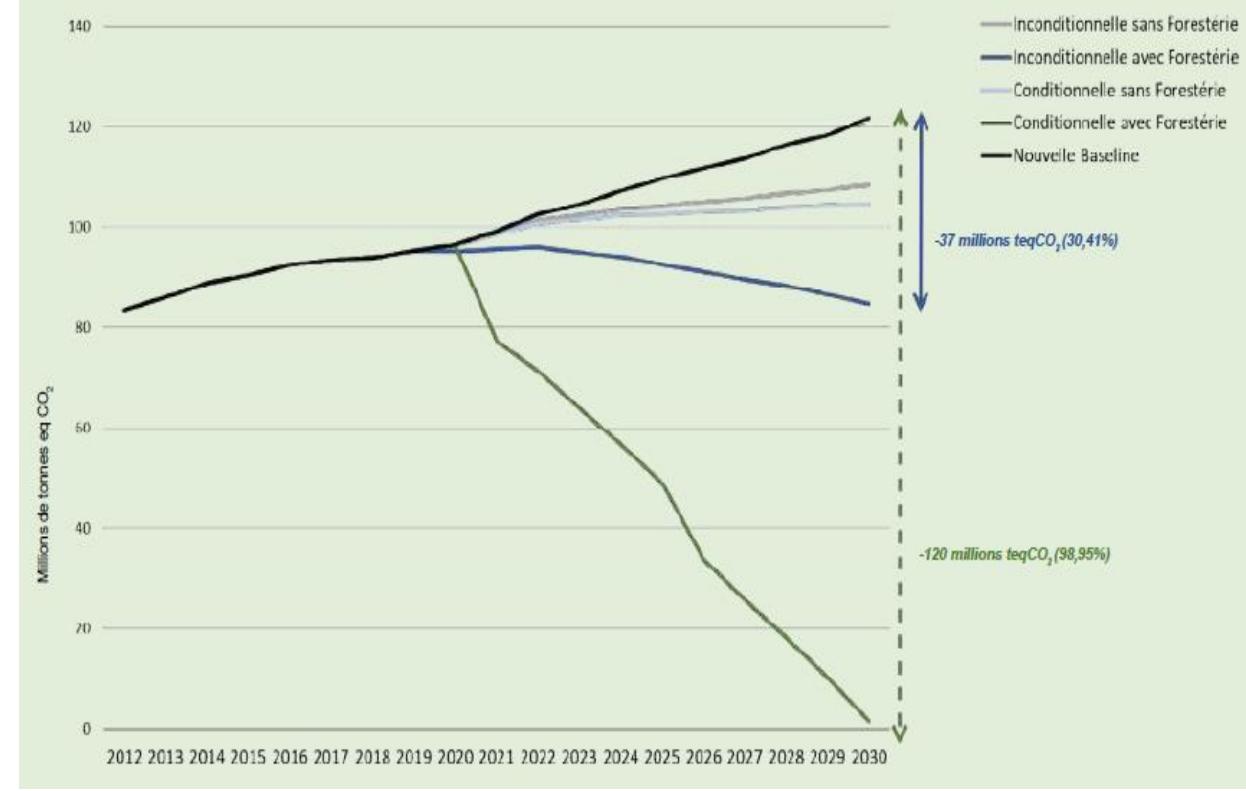
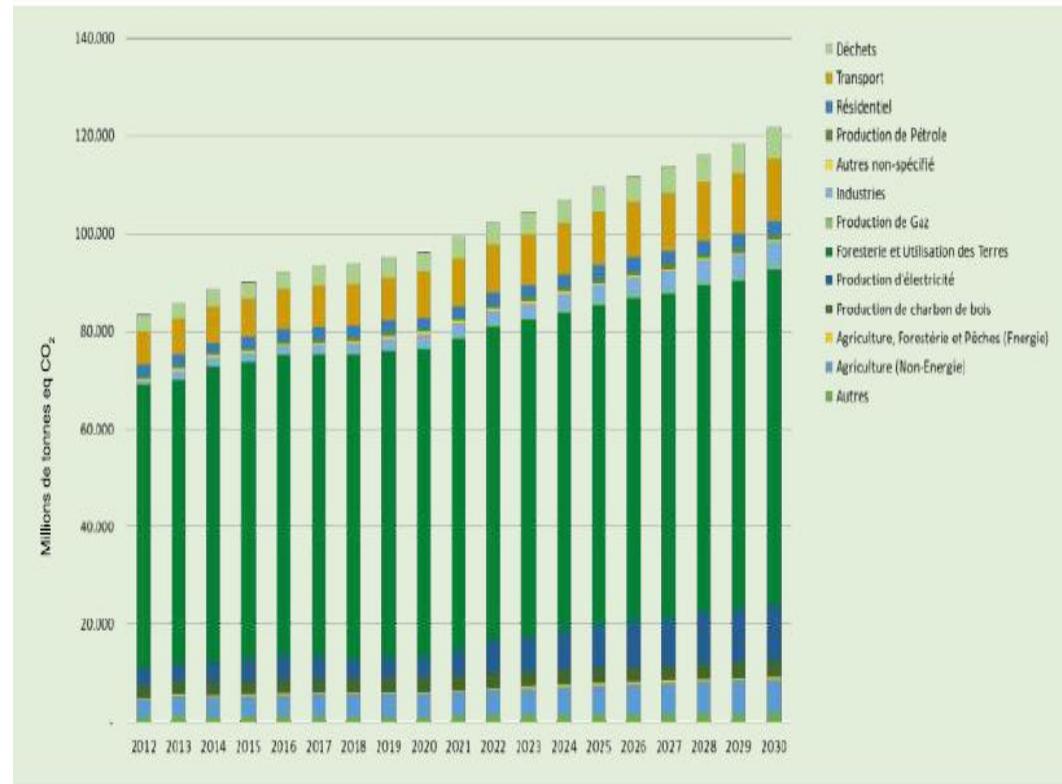
- La CDN 2.0 identifie plusieurs secteurs vulnérables :
 - ✓ Agriculture, eau, santé, forêts, zones côtières, infrastructures.
- Elle met en avant une vision d'une Côte d'Ivoire résiliente au changement climatique, à travers :
 - ✓ L'intégration de l'adaptation dans les politiques sectorielles,
 - ✓ Le renforcement de la résilience des populations vulnérables,
 - ✓ La promotion de solutions basées sur la nature.

Mise à jour CDN / Etat de préparation de la CDN 3.0

La Côte d'Ivoire a lancé en février 2025 le processus participatif d'élaboration de sa CDN 3.0, avec l'objectif de soumettre une version finalisée d'ici la COP 30, marquant une étape préparatoire significative vers une ambition climatique renforcée

II- Progrès dans la mise en œuvre de la CDN

Tendances des GES (pour les CDN liées aux GES ; trajectoire des émissions comparée à la trajectoire cible des CDN)



Le schéma montre que, sans action, les émissions de la Côte d'Ivoire augmenteraient jusqu'en 2030. Avec les mesures prévues, elles pourraient baisser, par rapport au scénario BAU, de 30 % par les efforts nationaux et jusqu'à 99 % avec l'appui international et la contribution du secteur forestier, menant presque à la neutralité carbone.

II- Progrès dans la mise en œuvre de la CDN

Indicateurs (Indicateurs clés utilisés pour suivre les progrès)

L'analyse des progrès réalisés par rapport aux objectifs de la CDN compare les données de référence et les indicateurs clés à des cibles fixées pour 2030, avec une évaluation intermédiaire des performances pour certaines années (2020, 2021, 2022).

- **Réduction des émissions nationales de GES par rapport à un scenario de référence** : Une réduction de **22,70%** a été atteinte. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, la cible de réduction de **30,41%** pour 2030 reste ambitieuse et nécessitera des efforts accrus, notamment dans les secteurs les plus émetteurs comme l'énergie et les transports.
- **Pourcentage d'énergies renouvelables dans le mix électrique** : L'objectif ambitieux de **45%** d'énergies renouvelables d'ici 2030 (**39%** des capacités installées de production électrique) reste inchangé. Aucun progrès significatif n'a été réalisé depuis la base de **39%**, reflétant un retard important dans le déploiement des énergies propres.
- **Pourcentage de couvert forestier** : L'objectif est d'atteindre un couvert forestier de **20%** d'ici **2030**. Les données actuelles montrent un statu quo à **9%**, suggérant une insuffisance de la mise en œuvre des mesures.

II- Progrès dans la mise en œuvre de la CDN

Défis (Principaux obstacles ou contraintes rencontrés)

- **Contraintes techniques et institutionnelles** : Malgré les efforts entrepris pour associer les ministères sectoriels, la mobilisation des données s'est révélée parfois insuffisante et peu fluide. Cela entraîne des lacunes dans les processus de collecte, de traitement et d'archivage des données.
- **Contraintes financières** : Le financement insuffisant freine la capacité du pays à mettre en œuvre les recommandations techniques, à renforcer ses outils de modélisation, à actualiser ses inventaires conformément aux lignes directrices 2006 du GIEC, et à assurer la durabilité des systèmes de transparence dans les secteurs..
- **Obstacles liés à la projection des émissions et à la transparence**: Les capacités limitées en matière de modélisation, de scénarisation et de documentation méthodologique entravent la production de projections robustes et transparentes des émissions, ce qui affecte la lisibilité des trajectoires climatiques et la conformité aux exigences du Cadre de Transparence Renforcé (CTR).

III- Politiques, Mesures et actions d'atténuation

- **Mise en place de centrales solaires photovoltaïques pour augmenter la part des énergies dans le mix énergétique en Côte d'Ivoire** : Une centrale solaire de grande envergure est en exploitation, il s'agit de la Centrale Solaire de Boundiali de 37,5MWc. D'autres projets en phase de planification ou d'Evaluation de faisabilité dont les projets situés dans les villes suivantes : SOUBRE (CI-Energies), SEREBOU (CI-Energies), BONDOKOU (AMEA Power), FERKE (PFO), KONG (AFRICA-VIA) , KATIOLA (JC MONT FORT), ODIENNE (PFO), FERKE 2 (SCHIBA), MANKONO (TECMON), TONGON (EKDS) , TINGRELA (EKDS), TOUBA (SCALING SOLAR), LABOA (SCALING SOLAR).
- **Introduction des modes de transports capacitaires pour réduire de manière significative les embouteillages et l'empreinte carbone** : Pour répondre à la congestion routière à Abidjan, la Côte d'Ivoire exécute actuellement des projets de transport capacitaires comme la ligne 1 du métro d'Abidjan et le Bus Rapide de Transit (BRT), visant à améliorer la mobilité urbaine, réduire les temps de trajet, et limiter les nuisances environnementales.

III- Politiques, Mesures et actions d'atténuation

- **Mise en place de programme de réduction de la déforestation, la conservation des stocks de carbone forestier et l'amélioration de la gestion durable des forêts** : La Côte d'Ivoire a mis en œuvre plusieurs initiatives pour la restauration des écosystèmes dégradés ou disparus entre autres (i) Programme National de Reboisement (PNR); (ii) Programme REDD+; (iii) Initiative Abidjan Legacy Program; (iv) Programme de Conservation et de Valorisation de la Biodiversité; (v) Projet de Gestion Durable des Forêts et de Conservation de la Biodiversité; (vi) Initiative 20x20; (vii) Projet de Restauration du Parc National du Mont Péko, (viii) Restauration des Zones Humides du Sud-Comoé; (ix) Projets de Gestion Intégrée des Paysages Forestiers (GIPF), (x) Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extensions des Forêts (SPREF), (xi) Initiative Cacao Forêt (ICF), (xii) Stratégie Nationale de Cacao Durable (SNCD), (xiii) Plan de Reboisement des Forêts Classées (2020-2030).
- **Mise en place de Centres de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) pour intégrer les principes de durabilité et de circularité dans le cycle de vie des déchets** : Pour répondre à ces défis, le pays a lancé un Programme National de Gestion des Déchets visant à moderniser le système de gestion des déchets par la mise en place de six (6) CVET notamment dans les régions de Haut-Sassandra, Bas-Sassandra, la Comoé, les lacs, le Loh Djiboua, le Woroba dont un en service depuis 2018 à KOSSIHOUE à Abidjan.

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

L'appui financier nécessaire fournit un aperçu structuré des besoins financiers identifiés par la Côte d'Ivoire pour atteindre ses objectifs climatiques et de développement dans le cadre de l'Accord de Paris, entre autres.

- **Centrale solaire de Boundiali** : Construction d'une centrale solaire de 37,5 MW d'un montant estimé à **46 530 528 USD**.
- **Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)** : Facilitation de l'accès à l'électricité pour les ménages à faibles revenus à travers des solutions adaptées et subventionnées d'un montant de **100 838 333 USD**.
- **Projet d'Investissement Forestier PIF PHASE 2** : Réhabilitation et extension des forêts pour contribuer à la réduction des émissions de carbone d'un montant **163 299 830 USD**
- **Programme de Réduction des Emissions (PRE)** : Appui aux actions de réduction de la déforestation, la conservation des stocks de carbone forestier et l'amélioration de la gestion durable des forêts d'un montant **de 43 666 667 USD**

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

L'appui financier reçu recapitule les efforts de la Côte d'Ivoire pour documenter et gérer les appuis climatiques mobilisés entre 2021 et 2024 dans le cadre de l'Accord de Paris, entre autres.

- **Fonds National de Maîtrise de l'Énergie (FONAME)** : Vulgarisation de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables d'un montant estimé à **794 583 USD**.
- **Aménagement hydroélectrique de GRIBO-POPOLI** : Construction d'un barrage hydroélectrique pour renforcer la production d'énergie d'un montant de **404 815 000 USD**.
- **Lutte contre la pollution maritime, lagunaire et hydrocarbure** : Prévention et réduction des pollutions maritimes causées par les hydrocarbures d'un montant **1 860 490 USD**
- **Préparation de la Côte d'Ivoire à la décarbonisation de la gestion des déchets solides médicaux et pharmaceutiques** : Mise en place de systèmes pour une gestion durable et décarbonée des déchets médicaux et pharmaceutiques d'un montant de **1 492 500 USD**

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

La Côte d'Ivoire met en évidence ses besoins en technologie pour renforcer la mise au point et le transfert de technologies climatiques, entre autres.

- **Projet régional d'accès à l'électricité et de stockage d'énergie par batteries (BEST):** Mise en place de solutions de stockage d'énergie pour renforcer l'accès à l'électricité. Le type de technologie est Technologies de batteries vertes
- **Mobilité électrique :** Mise en place de solutions de mobilité électrique pour réduire les émissions de CO₂. Le type de technologie est Batteries électriques modernes
- **Projet d'aménagement hydro-agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou :** Développement d'infrastructures agricoles pour améliorer la résilience climatique. Le type de technologie est Systèmes d'irrigation modernisés

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

La Côte d'Ivoire, confrontée aux impacts croissants des changements climatiques, reconnaît l'importance du renforcement des capacités pour une adaptation efficace. Ce renforcement des capacités nécessite une approche impliquant la formation, la sensibilisation, l'intégration des politiques, la recherche, la mobilisation des ressources et la coopération multisectorielle., entre autres.

- **Formation en systèmes MRV** : Renforcement des compétences techniques pour établir des systèmes de suivi, rapportage et vérification des émissions.
- **Programme d'Agroforesterie Nationale** : Plantation de 5 millions d'arbres et promotion des pratiques agroécologiques
- **Appui institutionnel** : Renforcement des capacités des ministères et agences chargés du climat.
- **Projet BEST (Batterie et Stockage d'Énergie)** : Formation sur l'utilisation et l'entretien des technologies de stockage d'énergie

IV- Soutiens (Finance, Transfert de technologie, renforcement de capacités) nécessaires/reçus

En référence au document officiel PIP 2025-2027, plusieurs projets prioritaires, totalisant un nombre significatif, ont été identifiés et mis en œuvre pour répondre aux défis des changements climatiques.

- Montant total estimé pour tous les projets : **2 049 142 021 435 FCFA soit 3 415 236 702 USD (Montant bailleur: 1 625 415 164 203 FCFA et montant Etat : 423 726 857 232 FCFA)**
- Montant total reçu est de **328 194 306 240 FCFA soit 546 990 510 de Dollars Américains**

Les fonds déjà mobilisés (16,01%) sont significatifs, mais il reste à combler un écart de plus de **1 720 947 715 195 Francs CFA soit 2 868 246 192 de Dollars Américains pour atteindre les objectifs.**

V- Besoins de renforcement de capacités en matière de reporting

- Améliorer la transparence des rapports dans le BTR conformément aux MPG, en clarifiant spécifiquement la disposition de flexibilité utilisée, en rendant compte dans les tableaux CTF et en documentant les choix méthodologiques pour l'inventaire des GES et les projections des émissions et des absorptions (haute priorité).
- Formation de tous les experts et parties prenantes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de procédures AQ/CQ générales et spécifiques pour tous les secteurs tout au long du cycle d'inventaire des GES, et pour le BTR, les tableaux CTF) et le NIR, sur la communication des résultats des procédures AQ/CQ, conformément aux lignes directrices 2006 du GIEC et aux MPG (priorité moyenne)
- Renforcer la capacité de l'Equipe Projet à développer et à mettre en œuvre un système d'archivage pour l'inventaire des GES et les informations nécessaires au suivi des progrès dans la mise en œuvre et la réalisation de la CDN, afin de garantir la préservation, l'organisation et la sécurité des informations (priorité moyenne)
- Former l'équipe d'inventaire des GES à la réalisation d'une évaluation de l'incertitude pour tous les secteurs (priorité moyenne)

V- Besoins de renforcement de capacités en matière de reporting

- Formation de l'équipe d'inventaire des GES sur les différents blocs du bilan énergétique national et l'analyse des statistiques énergétiques à utiliser pour les approches de référence et sectorielles pour estimer les émissions du secteur énergétique conformément aux méthodologies des Lignes directrices 2006 du GIEC et en tenant compte des bases de données internationales.
- Améliorer la capacité de l'Equipe Projet à projeter les émissions et les absorptions ; en particulier, améliorer la capacité à sélectionner et à appliquer des modèles appropriés, à collecter des données et à déterminer des hypothèses et des paramètres et à évaluer les résultats des projections, y compris la réalisation d'analyses de sensibilité et la communication d'informations pertinentes conformément aux MPG
- Renforcer la capacité de l'Equipe Projet à mettre à jour les indicateurs de suivi des CDN, en particulier, renforcer la capacité à collecter des données et à utiliser des méthodologies détaillées et des approches comptables pour estimer les indicateurs sectoriels au cours des dernières années